ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Septième District.

Fidelity and Deposit Company et Maryland vs Octave A. Lagnas

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 69 071—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Menros Léonidas, Palm et Hercules, désigné comme lot No 575 dudit îlet No 575 mesurant trois cents pieds de front à la rue Monroe sur une profondeur de trois cents pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
P. M. Milner, avocat pour la plaignante.
10 juil—10 17 24 31—août 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District

Portant le No municipal 3021 rue Bourbon, entre les rues Force et Vertu.

The Teuton's Loan and Building Company vs J. B. Joubinet

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 70,930—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos cinq, six, sept et huit, dans l'îlet No 94, borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon), Union (maintenant Touro), Force et Vertu, sur un plan de J. E. Seghers, daté le 16 avril 1880, et d'après lequel les lots mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, lesdits quatre lots sont les mêmes décrits sur un plan de J. Pilié, daté le 2 juillet 1880 comme lots Nos 10 et 11 dans l'îlet No 94, mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
2 juil—3 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur Améliorée du Sixième District

Portant le No 4028 rue Sud Remparts, entre les rues Marengo et Constantinople.

Mark R. Newhauser vs Mme Eva Buttler et son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70 911—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un petit morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Denis (maintenant Sud Remparts), Marengo, Dryades et Constantinople, mesurant soixante pieds de face à la rue St Denis (maintenant Sud Remparts) par une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles comprenant la moitié de deux certains lots de terre Nos neuf et dix.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robt J. Maloney, avocat pour le plaignant.
2 juil—3 4 10 17 24 31—août 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Margaret Deeves.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69 667—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas G. Rapier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Clegg & Quintero, avocats.
16 jun—16 20 25

Succession de John Millsten.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68 854—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Ticker femme de Wm Ticker, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham & Cunningham, avocats.
14 jun—14 1—23

Succession du Rév. Michael Coughlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70 466—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et amendé présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Eudert Legier, avocat.
12 jun—12 16 21

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation de Herbson Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63 019—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par Talbot J. Bartlette, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Philip H. Monts, avocat.
18 août—18 22 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 099—Division E—Attendu que John Reilly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
18 juil—18 22 27

Succession de William Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 70,458—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Octave Mary Bernard, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Philip H. Monts, avocat.
15 août—18 22 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Eve John Smith.

COUR JIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,118, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Habans, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Paul W. Maloney, avocat. 11 juil—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Engler.

No 67,894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de cour signé le 23 juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre "B" dans l'îlet borné par les rues Bourgogne St Ferdinand, Port et Remparts mesurant trente deux pieds de face à la rue St Ferdinand, sur quatre vingt sept pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoise, contenant de chaque côté 5 chambres, citerne, hangars, etc., le tout en bon état. Connu comme les Nos 904 et 906 rue St Ferdinand, entre les rues Remparts et Bourgogne. La maison est louée à $10 par coté et elle est près de tous les avantages, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903.

L'acte de vente pardevant Walter L. Gleason notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 juin—25—juil 5 12 19 26 30

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence à deux étages et l'emplacement d'affaires productif et bien établi,

A l'encoignure des rues Canal et White.

Contenant magasin extra grand, buvette, entrepôt, de belles étagères, comptoir pour épicerie et buvette, buvette dans le fond, salle à manger, cuisine, vestibule au rez-de-chaussée, quatre extra grandes chambres à coucher au premier étage avec les installations pour le gaz et l'électricité partout. Galerie et hangar sur le devant, grands hangars et écurie dans le fond avec entrée de côté grande cour.

Dans l'affaire de L. J. Bourgeois, en banqueroute. No 480. Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 23 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN encanteur, bureau 634 rue Gravier en vertu d'un ordre daté et signé le 22 juin 1903 par John L. Peytavin, arbitre en banqueroute pour le compte de L. J. Bourgeois la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Bourbon, White et Broad, désigné par le No 33 sur un plan de F. A. Tourné daté le 15 mars 1864 et formant encoignure des rues Canal et White et mesurant trente (30) pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur et façade à la rue White de cent trente neuf (139) pieds cinq (5) pouces, en mesure américaine.

Conditions—Comptant.

Les taxes d'Etat de 1903 devant être payé par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.
25 juin—23 26—juil 5 12 19 21 23

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

St-Claude, entre les rues Dauphine et St-Philippe

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER Geo. G. Friedrichs, encanteur Bureau No 632 rue Commune. MARDI, le 21 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. H. Sommerville rendu le 4 juin 1903 et signé le 10 juin 1903 dans l'affaire de W. A. Dickens vs Wm Shaer et aux Nos 921 et 923 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Claude, Kempart, Dauphine et Philippe, de cinq pieds de face à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 et faisant un dépôt immédiat de 20 0/0 pour cent la vente. Acte de vente pardevant Robt P. Upton notaire aux frais de l'acquéreur.
14 juil—14 21 28—août 6 12 19 21

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE,

No 622 Avenue de l'Esplanade,

Entre les Rues Royale et Chartres.

Entourée par les belles résidences de nos cittoyens les plus éminents et près de tous les agréments.

Succession d'Angel Xiques

No 69 409—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux No 902 rue Perdido près Carondelet MERCREDI le 22 juillet 1903, il sera vendu à l'enchère publique à midi, à leur

BUREAU ET BOURSE

No 902 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne

en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 juin 1903 dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la venue Esplanade, les rues Royale, Chartres et Quartier, mesurant en mesure américaine trente six (36) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade par une profondeur, en mesure française de cent nane pieds (111) sur la ligne de côté vers la rue de Chartres et cent treize pieds sur la ligne de côté vers la rue Royale.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages des plus attrayantes ayant de grands salons avec portes à coulisse, salle à manger, vestibule, office au rez-de-chaussée et à étage supérieur 4 chambres, 3 cabinets, vestibule, chambre à bain une bâtisse en briques à deux étages dans le fond attachée à la bâtisse principale ayant cinq chambres, galeries sur le devant le côté et dans le fond, grande citerne, écurie, cour pavée en schlinger, allée pour voiture, etc.

Termes et conditions—Comptant sur l'adjudication, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Maxime Roger notaire aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.
21 juin—21 26—juil 5 12 19 22

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage-Résidence Attrayant,

Avec terrains spacieux et améliorés.

No 3632 rue du Canal à l'encoignure de la rue Télémaque.

No 69,784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR PAUL & GURLEY.—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 17 juin 1903, signé en cour ouverte le 23 juin 1903, dans l'affaire de Mme Bridget Brennan, femme de R. H. A. Mooney vs les mineurs Brennan, etals il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Télémaque, Gasquet et Gravier formant les encoignures des rues Télémaque et Canal et Télémaque et Gasquet, et mesurant trente huit pieds six pouces et quatre lignes de face à chacune des rues Canal de Gasquet, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Télémaque et trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes.

Les améliorations comprenant le joli et agréable cottage résidence simple avantageusement subdivisé et portant le numéro municipal 3632 rue du Canal. Les terrains sont magnifiquement arrangés en jardins et pelouses avec allée pavée en schlinger.

Conditions—Un tiers au plus comptant la balance en 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 par an d'intérêt garantie par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilèges et toutes les autres clauses usuelles de sécurités, incluant 5 0/0 d'honoraires d'avocat, les bâtisses devant être assurées et la police transférée au porteur des billets, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant James Wolfe notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.
28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Cottages Simples,

5501 et 5509 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Octavia.

PAR HARRY H. HODGSON Encanteur Bureau 732 rue Commune JEUDI le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de jugement de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, Dossier No 70 483 dans l'affaire de feue Dorothée G. Doerr individuellement et comme administratrice succession vs Adam A. Doerr et al, jugement rendu le 10 juin 1903 et signé le 16 juin 1903 à l'enchère publique il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Joseph Laurel, Octavia et Annonciation, nommément les Nos 5501 et 5509 tel que fait par W. I. Thompson voyer daté le 19 octobre 1849 et antérieur à un acte de partage entre Hoffner et autres passé pardevant J. O. Stack notaire le 15 mai 1854.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Octavia et Annonciation et mesurant 41 pieds 4 pouces de large à la rue Annonciation, la même largeur dans le fond sur 144 pieds 4 pouces de profondeur entre la ligne du lot No 2 et 134 pieds de profondeur et façade sur la rue Octavia et le lot No 2 mesurant 41 pieds 4 pouces de large à la rue Annonciation et la même largeur dans le fond sur 134 pieds 4 pouces de profondeur entre ligne du lot No 1 et 135 pieds 10 pouces de profondeur sur autre ligne exterieure.

Les améliorations consistant de deux cottages [illegible] Conditions Un tiers au plus comptant, la balance en 1 et 2 ans devant être représentée par billets du dit acquéreur portant intérêt à 8 0/0 par an payable par anticipation garantie par hypothèque et lien de vendeur et privilège spécial et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1903 et de l'exercice courant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.

Jas. P. Rosser, R. W. Kernan, T. B. Flood et V. J. Roby, avocats.
25 juin—25 juil 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Dens, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARCHANDISES DE COMMERCE ET INSTALLATIONS DU MAGASIN DE CIGARES.

63 rue de Chartres coin St Pierre occasion de George Imbotte.

No 70,78—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PARDENIS, DANZIGER & TESSIER—J. L. Denis encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI le 22 juillet 1903 à 11 heures a.m. sur les lieux 63 Chartres coin des rue St Pierre il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 9 juillet 1903 de l'Hon John St Paul, juge dans ladite Cour, Division C agissant pour l'Hon Fred D. King juge de ladite Cour Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Le contenu et les installations du magasin de Cigares.

Conditions—Comptant.
11 juil—11 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottage double désirable sur un grand lot de terre,

3034 et 3036 rue Nord Remparts, entre les rues Montégut et Clouet

No 70,952—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Veuve Josephine S. Olsen et als vs Irvin Olsen

PARDENIS DANZIGER & TESSIER J. L. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 4 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 29 juin 1903 et signé le 3 juillet 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un jugement rendu le 3 juillet 1903 in re Succession de Frederik James Olsen, No de 307 par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C agissant pour l'Hon Geo H. Theard, juge de ladite Cour, Division E, approuvant et homologant les délibérations d'une réunion de famille en date du 2 juillet 1903 notaire le 2 juillet 1903 la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots ou portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts (anciennement Amour) Clouet, Montégut et Bourgogne, un lot est désignés par le No 2 sur un plan de Louis Surg le 15 juillet 1836, mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Remparts sur 110 pieds de profondeur et l'autre lot est connu sous dit lot 21 et mesurant en mesure anglaise, d'après un plan fait par A. D. Hémécourt, le 25 juin 1838 23 pieds 2 pouces de face à la rue Remparts 159 pieds 10 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clouet, 110 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Montégut, le séparant du lot No 21, de l'angle droit et parallèle avec la rue Remparts 1.0 pieds, de l'à angle droit et parallèle [illegible] Montégut 40 pieds 10 pouces de la rue Clouet 1 pieds 2 pouces. Les améliorations sont désignées par les Nos 3034 et 3036 rue Remparts et comprennent un joli cottage double contenant de chaque côté galerie 4 chambres, hangar, citerne etc.

La maison est en bon état et est d'un placement payant.

Conditions—1/3 au plus comptant, la balance devant être représentée par des billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, le transfert de la police d'assurance, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité et l'acquéreur payant les taxes de 1903 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant A. J. Cahill notaire aux frais de l'acquéreur.
4 juil—4 5 12 19 26—août 2 4

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Jolie Résidence avec Terrain Spacieux

Près de la rue du Dante

No 129 RUE DUPRÉ

Succession de Lione. R. Garcia.

No 70,759—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet JEUDI le 23 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 16 juin 1903, de l'Hon. G. H. Theard, juge de la susdite cour Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage résidence No 129 rue Dupré, retiré du trottoir, sous une barrière en fer contenant galerie, grand vestibule, portes doubles bibliothèque, salle à manger, office, cuisine, quatre grandes chambres à coucher, chambre à bain et cabinets. Dans le fond est un hangar contenant chambres pour lavage et dépense, etc., et dans la cour sont deux grandes citernes. La maison est en parfait état ayant le gaz partout et les chambres principales sont élégamment tapissées. Le terrain spacieux est pavé en allées schlinger, gazon et jardin de fantaisie et est décrit comme suit:

Trois certains lots de terre situés et étant dans le premier district de cette ville dans l'îlet No 631, lequel est borné par les rues Dupré, Canal et Gayoso et l'avenue Cleveland, désignés par les numéros vingt et vingt et un, sur un plan fait par George H. Grandjean, ingénieur civil et voyer daté le 20 mars 1895, annexé à et faisant partie d'un acte de vente passé pardevant Fred Adolph notaire public en cette ville, sous date du 23 mai 1895 et aussi sur un plan fait par S. G. Del Tredici voyer daté le 17 février 1893 et annexé à un acte passé par devant Joseph D. Taylor notaire, le 19 avril 1893 et désigné par le numéro vingt-deux sur ledit plan de S. G. Del Tredici ci-dessus mentionné. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun comme suit à savoir: le lot No vingt et vingt et un mesurent chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Dupré, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Ledit lot No vingt deux mesurant trente trois pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Dupré sur 141 pieds 5 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. La maison est élevée de terre bien bâtie avec portes à coulisses et cabinets dans les chambres à coucher et est une maison jolie et très confortable qui puisse être trouvée en désirée.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance en acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. Actes de vente pardevant J. J. Woulfe notaire aux frais de l'acquéreur.

Mme Jones à Benedict avocat.
21 juin—21 26—juil 5 12 19 23

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNERIDAT, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Charbons de la Rivière Monongahela sont les meilleurs pour les Fournaises de Charbon des Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Bureau: En Ville sur la Levée au pied de la rue Race. Phone 1983. A Algiers sur Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville.
RUE CARONDELET 315
Phone 596

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

A l'Encoignure des rues Louisa et Levée

Succession de Stephen Bacepegalope

No 70 893—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, MERCREDI le 29 juillet 1903 à 11 heures A. M. sur les lieux et dessus, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C agissant pour l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District Division B maintenant absent en congé, daté et signé le 17 juillet 1903 je vendrai à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, les ci-après: Un lot de bois, un lot de charbon de bois, un jeu de harnais, un cheval, un mulet, deux wagons, un lot de meubles et autres effets mouliers.

Conditions—Comptant.
19 juil—19 26 29

Fitzpatrick, Brennan & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN TRES BEL ASSORTIMENT DE MARCHANDISES DE MAISON A L'ENCAN

Mardi le 21 juillet à 11 h. A. M., SUR LES LIEUX No 122 RUE BORD REMPART.

Entre les rues Canal et Dauphine

In re Maestri Bros vs Mme M. F. Wheeler et al

No 71,049—Cour Civile de District—Division A.

PAR FITZPATRICK, BRENNAN & COMPAGNIE—Harry W. Fitzpatrick, encanteur—Bureau No 317 rue du Camp—MARDI, le 21 juillet 1903, à 11 heures a. m. il sera vendu conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée sans estimation, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand piano droit, un armoire en chêne à 2 portes avec incrustation d'accessoires de repos armoire en noyer avec porte miroir, ameublement de chambre à coucher miroirs chaises, Morris berceuses Wicker, bandes de tapis, portemanteaux en chêne, tables en bois, meubles de chambre à coucher en chêne, tapis Wicker, ameublement de salle à manger en chêne, réfrigérateur, fourneau à gaz, coffre fort, faïence, verreries et plus de 2 000 yardes de nattes toute neuve.

Conditions—Comptant sur les lieux et prompte livraison.

Pas de réserve. 19 juil—3 f

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POSITIVE POUR CLORE UN JOLI STOCK

De Matériaux de Plombier, Comptes ouverts, etc.

PAR MACON & KERNAGHAN,—W. A. Kernaghan encanteur Bureau 138 rue Carondelet, LUNDI, le 27 juillet 1903, à 11 heures a. m. il sera vendu à l'enchère publique, laquelle continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu conformément à un ordre de vente rendu le 19 juin 1903 dans l'affaire de L. Luderback Company Limited, vs ses créanciers No 69 871 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, sur les lieux, au 318 et 340 rue du Camp, entre les rues Gravier et Natchez.

Et le lot et stock de plombier, ajustement et matériaux et comptes courants vitrieres, étagères, range, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

E. E. Firman avocat.
15 juil—15 19 26 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Cinquième District, le Vendredi 7 Août 1903.

Succession de William Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67 605—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 juillet 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances appartenant situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Market et Chemin Félicité. Ledit morceau ou portion de terre formant encoignure de la rue Annonciation et Chemin Félicité et est désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage fait par Archer Avisa, député voyer de ville le 6 août 1884 lequel devis ledit morceau ou portion de terre mesurant dix huit pieds 10 pouces et quatre lignes de face à la rue Annonciation, et soixante onze pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et façade au Chemin Félicité, cinquante neuf pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus rapprochée de la rue Market, et une largeur dans le fond faisant face à la rue Félicité de cinquante deux pieds huit pouces en ligne du fond étant celle la plus près de la rue Chippewa.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. Watkins Sherman avocat pour le plaignant.
15 juil—15 20 26—juil 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

La résidence en briques à deux étages bien située, No 2018 rue Prytanée,

Entre les rues Joséphine et St André.

La résidence commode en bois couverte en ardoises, No 1418 rue Bourbon,

Près de la rue Esplanade.

La résidence désirable en briques à deux étages, No 1216 rue de Chartres,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

Et le cottage double en bois rémunérateur, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

A l'enchère publique.

In re Succession de Wm Walker Stille, No 70,634, et dans l'affaire de Benjamin G. Stille et als vs Horace G. Stille et als.

No 70,891, Consolidé, du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 632 rue Commune, MARDI, le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera publiquement vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le désirable et productif cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon entre les rues Hôpital et Quartier, contenant de chaque côté galeries sur la façade et de chaque côté cinq chambres et cabinet, dans chaque cour il y a hangar, citernes etc., plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Royale et Quartier, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon par une première profondeur de 90 pieds où il commence sur la ligne du lot, 1 pied 3 pouces sur une deuxième profondeur de 30 pieds, faisant une profondeur totale de 130 pieds et 31 pieds et 2 pouces de largeur sur la ligne du fond, borné sur le côté vers la rue Hôpital sur la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Celestin Vermont et de l'autre côté vers la rue Quartier, par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Bernard Deppe et sur le fond par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à [illegible] à prendre des affaires dans un voisinage bien payant, propre, jeux. Cette propriété de choix rapporte maintenant un loyer régulier actuel de $360.00 par an.

2° La résidence éligible en briques à deux étages No 1216 rue de Chartres entre les rues Hôpital et Quartier contenant galerie sur la façade vestibule et neuf chambres, hangar citerne etc., ges partout, plus complètement décrit comme suit:

Un certain lot de terre,